

Communiqué de presse - Genève, le 17 mai 2023

## **Protéger l'environnement tout en promouvant l'innovation : un large front genevois soutient la Loi climat le 18 juin**

**Avec son objectif de neutralité carbone d'ici 2050, la Loi climat permet de protéger notre environnement et de doper l'innovation suisse sans passer par la création de taxes ou d'interdictions. Cette solution équilibrée promeut l'innovation, l'accompagnement des entreprises vers une transition et le développement d'énergies renouvelables.**

La loi climat soutient les entreprises dans la réduction de leurs émissions. En investissant dans l'innovation, toute la Suisse devient ainsi progressivement climatiquement neutre. Cette approche équilibrée protège efficacement le climat tout en offrant des opportunités à l'économie suisse. La promotion de l'innovation crée de la valeur ajoutée et des marchés pour l'exportation. De plus, nous nous libérons de notre dépendance vis-à-vis du pétrole et du gaz importés. La protection du climat renforce donc la sécurité énergétique en Suisse.

D'après une [étude de la Haute école zurichoise des sciences appliquées](#) (24 septembre 2021), la valeur ajoutée pouvant être créée d'ici à 2035 grâce à un développement modéré des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique s'élèverait à 77 milliards de francs. D'après ce scénario, 50 000 emplois supplémentaires seraient créés, dont plus des deux tiers dans des PME. La loi climat apporte aussi une sécurité de planification importante aux entreprises en garantissant la demande.

La loi climat contient des mesures concrètes incitant au remplacement des chauffages et à la rénovation des bâtiments pour une consommation énergétique plus efficace. Les propriétaires reçoivent un soutien financier pour remplacer les chauffages au mazout, au gaz et électriques énergivores. L'assainissement des bâtiments est encouragé. Cela entraîne une réduction des coûts pour les propriétaires et une baisse des charges pour les locataires, sans induire de nouvelles taxes ou de nouvelles charges. La Suisse devient également moins dépendante des fluctuations de prix. Ainsi, les coûts baisseront pour les entreprises, les propriétaires ainsi que pour les locataires.

Le canton de Genève a connu un été 2022 extraordinairement sec. Les conséquences des très faibles précipitations et des fortes températures se sont fait sentir particulièrement fortement sur l'agriculture, et ont eu des effets financiers sur les exploitations agricoles genevoises. La loi climat prévoit un soutien particulier aux mesures d'adaptation et de protection.

Les membres du comité unitaire genevois pour la Loi climat s'unissent pour un OUI le 18 juin, en faveur d'une solution équilibrée pour protéger l'environnement, soutenir l'innovation et accompagner sereinement une transition énergétique vers un objectif de neutralité carbone d'ici 2050.

## Pour tout renseignement :

- **Le Centre** : Vincent Maitre, Conseiller national, 076 392 39 92  
*« En favorisant l'innovation, la loi climat nous permet de protéger notre environnement tout en offrant à nos entreprises des opportunités dans la transition énergétique, sans nouvelles taxes, ni impôts. »*
- **Parti Libéral-Radical** : Bertrand Reich, Président, 076 379 47 85  
*« Pour un monde meilleur et des emplois locaux »*
- **Parti Socialiste** : Carlo Sommaruga, Conseiller aux Etats, 079 221 36 05  
*« Le secteur immobilier génère 30% des émissions de CO<sub>2</sub>. Il est urgent de décarboner les installations de chauffage. La loi sur le climat prévoit 2 milliards de francs de subvention pour cela. Les installations de chauffages à énergie renouvelable permettront non seulement de réduire les émissions CO<sub>2</sub>, mais aussi les charges de chauffage pour les locataires. »*
- **Les Vert-e-s** : Delphine Klopfenstein Brogqini, Présidente des Vert-e-s genevois-es et Conseillère nationale, 076 445 61 06  
*« Tant que la Suisse émettra du CO<sub>2</sub> il fera toujours plus chaud, c'est un fait pas une opinion. Cette loi pose un objectif clair de réduction de CO<sub>2</sub> et des mesures efficaces pour faire face à la crise climatique. »*
- **Les Vert'libéraux** : Marie-Claude Sawerschel, Présidente du Parti Vert'libéral genevois, 079 703 80 34  
*« En 2019, la Suisse s'est engagée à atteindre la neutralité carbone d'ici la moitié du siècle. Il est enfin temps d'inscrire cet objectif dans la loi et de concrétiser notre engagement. »*
- **Fédération des Entreprises Romandes Genève** : Philippe Fleury, Directeur général nommé, 079 592 58 16  
*« La FER Genève soutient la loi climat car elle aide les entreprises à réduire progressivement leurs émissions de CO<sub>2</sub> tout en leur assurant des aides financières à la transition. »*
- **Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève** : Vincent Subilia, Directeur Général, 078 757 95 36  
*« La CCIG s'engage en faveur de la loi climat car elle permettra de soutenir les investissements de l'industrie et de l'artisanat dans des technologies climatiques innovantes, sans nouvelles interdictions, taxes ou impôts. »*
- **Association Transports et Environnement** : Caroline Marti, Présidente de l'ATE Genève, 079 796 36 23  
*« Cette loi permettra enfin à la Suisse de prendre les mesures nécessaires pour protéger ce qui compte : notre planète, notre climat, notre environnement et avec eux, notre qualité de vie. Pour cela, des mesures ambitieuses devront également être mises en œuvre au niveau cantonal, notamment pour décarboner notre mobilité. »*

- **Fédération des Métiers du Bâtiment** : Nicolas Rufener, Secrétaire Général, 078 754 48 57.  
« Les métiers de la construction, cheville ouvrière de la transition énergétique ! »
- **WWF Genève** : Jean-Pascal Gillig, Secrétaire régional et responsable de la section genevoise, 076 378 67 38  
« La crise climatique et celle de la biodiversité sont intrinsèquement liées et interdépendantes. Voter OUI le 18 juin, c'est protéger le climat et la nature, ainsi que notre qualité de vie et celles des générations futures. »
- **Pro Natura** : Anne-Laure Pulfer Aebi, Secrétaire générale, 078 852 15 77  
« Protégez le climat, c'est saisir des opportunités. Votez oui à la Loi climat du 18 juin pour investir dans l'innovation, sans interdictions ni taxes. »
- **AgriGenève** : François Erard, Directeur d'AgriGenève, 079 291 02 41  
« L'agriculture subit de plein fouet les changements climatiques. Pour la sécurité alimentaire de la population, il faut agir dès maintenant. »

#### Comité unitaire genevois – OUI à la loi climat

- Jean-Pascal Gillig, WWF Genève (076 378 67 38)
- Diego Esteban, ATE Genève (079 833 73 70)
- Email : geneve@loi-climat.ch

Lien vers la campagne et le comité de soutien à la Loi climat :

<https://oui-loi-climat.ch/comites/geneve/>



Parti socialiste  
genevois



Le Centre  
Genève

PLR

Les Libéraux-Radicaux Genève

Vert libéraux.



Fédération des  
Entreprises  
Romandes  
Genève



CCIG

Chambre de commerce, d'industrie  
et des services de Genève



FÉDÉRATION GENEVOISE  
DES MÉTIERS DU BÂTIMENT  
bâtir pour la vie!



AGRIGENÈVE



Pour une mobilité  
d'avenir



WWF



GIFORGE

l'avenir  
est  
entre  
nos  
mains

Association  
Climat  
Genève



pro natura  
Genève



Groupe ornithologique  
du bassin genevois

GOBG



CARPE

